



6 septembre

Deux nouvelles ressources au ROHQ

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre équipe, Mme Coralie Le Roux (depuis le 26 août) à titre de coordonnatrice des dossiers et projets stratégiques et M. Étienne Voyer (depuis le 14 août) comme agent aux communications.

Coralie compte plus de 15 ans d'expérience dans le secteur du logement social et communautaire. Elle était jusqu'à tout récemment directrice générale des Habitations Loggia dans la région de Montréal. Détentrice d'une maîtrise en urbanisme avec spécialisation en politique du logement social de l'Université de Jean-Jaurès à Toulouse, ses expériences dans le milieu communautaire, la promotion du logement social et communautaire et la coordination de projet l'ont amenée à développer de solides compétences et habiletés notamment en recherche et analyse, en concertation et en résolution de problèmes.

Étienne provient tout droit de l'Université Laval où il a complété un Baccalauréat en communication publique avec une concentration en relations publiques en avril dernier. Jeune professionnel possédant un portfolio très varié et plusieurs expertises dont les médias sociaux, les relations publiques, le développement des affaires et la rédaction publicitaire.

À ce jour, Étienne a travaillé au sein de deux agences de communication différentes, pour un regroupement en événementiel, pour une entreprise spécialisée dans les ressources humaines ainsi qu'une coopérative de service-conseil en loisir, culture et tourisme.

Réseaux sociaux du ROHQ

Dans une optique de toujours fournir de meilleurs services à ses membres, le ROHQ tient à vous aviser qu'il est désormais possible de le suivre sur [LinkedIn](#). Nous vous invitons donc à venir nous suivre en cliquant [ici](#) si vous êtes déjà présent sur le réseau. Si vous n'êtes pas déjà un utilisateur de ce média social, nous vous invitons à vous inscrire puisque LinkedIn est un outil de développement professionnel très performant et facile d'utilisation.

Le ROHQ souhaite vous rappeler qu'il est aussi présent sur Facebook et Twitter.

Appel à candidatures public pour siéger au Conseil national du logement

L'appel à candidatures public pour siéger au Conseil national du logement a été lancé et les candidatures sont maintenant acceptées. Les personnes qui souhaitent devenir membres du Conseil peuvent poser leur candidature ici. Les demandes seront acceptées du 20 août au 14 octobre 2019.

Le nouveau Conseil fournira des conseils au ministre responsable de la Loi sur la Stratégie nationale sur le logement (SNL), notamment sur des questions liées à l'efficacité de la SNL, en vue d'améliorer les résultats en matière de logement pour tous les Canadiens. Le Conseil soutiendra la réalisation progressive du droit à un logement convenable, qui est reconnu dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que la responsabilisation, la participation et l'inclusion, conformément à une approche du logement axée sur les droits de la personne.

Qui est admissible?

Tous les Canadiens âgés de 18 ans ou plus (au 1er janvier 2019) peuvent postuler pour ce rôle unique. Nous cherchons à créer un Conseil ayant une représentation diversifiée : genres, langues officielles, régions, groupes autochtones et groupes vulnérables. Les membres seront choisis en fonction de leur expertise et de leurs connaissances, et non en tant que représentants d'une organisation.

Le Conseil pourra compter jusqu'à 15 personnes aux antécédents variés, qui incluent des personnes ayant connu des besoins en matière de logement ou vécu l'itinérance, ainsi que de gens possédant une expertise en droits de la personne. Nommés par le ministre, les membres auront un mandat de trois ans.

Les gouvernements du Canada et du Québec font un pas additionnel dans la lutte contre l'itinérance

Le 26 août dernier, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos, et la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, madame Danielle McCann, ont annoncé que les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu deux ententes concernant la mise en œuvre du programme fédéral Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, totalisant des investissements de près de 175 M\$ sur cinq ans, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2024, soit :

- l'Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024 (172 M\$);

- l'Entente visant la mise en œuvre au Québec du volet Capacité communautaire et innovation dans le cadre de Vers un chez-soi 2019-2021 (2,8 M\$).

Ces ententes reposent sur des modalités et principes de collaboration établis dans les ententes antérieures en matière d'itinérance, tout en renforçant la concertation et la collaboration à l'échelle communautaire comme principes fondamentaux.

Les ententes viseront à appuyer les communautés dans l'élaboration et l'exécution de plans axés sur les résultats. La prise de décision se fera à l'échelle locale et les communautés seront appelées à identifier les priorités dans le cadre de la planification communautaire. Une diversité d'actions permettant de prévenir et de réduire l'itinérance continueront d'être financées. Les communautés bénéficieront d'une flexibilité accrue dans l'utilisation du financement en fonction des priorités locales.

En appui aux actions qui ont fait leurs preuves, les deux ententes annoncées aujourd'hui permettent de faire un pas additionnel dans la lutte contre l'itinérance grâce à la mise en place progressive d'un système d'accès coordonné. L'esprit de l'accès coordonné est de favoriser la mise en œuvre de processus concertés visant à mieux répondre aux besoins des personnes et des familles en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Le Québec disposera de temps pour développer un système d'accès coordonné en cohérence avec ses priorités et orientations.

Renseignements connexes

[Document d'information : Vers un chez-soi](#)

Source : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca>

L'équipe du ROHQ